

Formation Document Unique avec Evalurix

Apprenez à réaliser le DUERP de votre entreprise

Objectif de cette formation

A l'issue de ces deux jours vous serez capable de:

Réaliser l'évaluation des risques professionnels, la transcrire dans le D.U Mettre en place le plan d'action de prévention pour l'amélioration des conditions de travail

Transformer l'exigence réglementaire en un véritable outil de gestion de la prévention

Méthodologie

Formation théorique des mises en situation et des études de cas pratiques afin de permettre aux acteurs de s'approprier les outils et méthodes.

Cette Formation s'adresse:

- Dirigeant d'établissement Responsable HSE Membres du CHSCT
- Responsable et collaborateur de la fonction RH
- Préventeur, animateur Sécurité, référent sécurité

Durée 2 Jours – 14h Inter entreprises à Reims, Paris, ou en Intra-muros

PLAN DE LA FORMATION Enjeux et obligations Réglementaires

Le Contexte Juridique Les sanctions Les enjeux

Etapes

I Préparation de la démarche de prévention

1. Les principes généraux de prévention
2. Les différents acteurs
3. Inventaire des unités de travail
4. Identification des différents risques existants

II Analyse des risques professionnels

1. L'évaluation terrain (existence du danger, des moyens de prévention, prise en compte des facteurs de pénibilité, des risques TMS et RPS)
2. Cotation du risque (proposition de méthodes d'évaluation des risques)
3. Gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles (indicateurs de performances)

III Mise en place d'un plan d'actions de prévention

1. Suppression du danger, réduction de la fréquence et diminution de la gravité (faire tendre le risque vers le zéro)
2. Mesurez l'efficacité des actions
3. Réévaluation et suivi des risques